

Gestion collective 1^{er} degré public

Vesoul, le 24 octobre 2024

Dossier suivi par : Alice Avoscan
Tél : 03.84.78.63.13
Courriel :
ce.gestco.dsden70@ac-besancon.fr

L'inspecteur d'académie, directeur académique des
services de l'éducation nationale de la Haute-Saône

5, Place Beauchamp
BP 419
70013 Vesoul Cedex

à
Mesdames et messieurs les enseignants du 1^{er} degré public
s/c mesdames et monsieur les IEN

Objet : Rentrée 2025 campagne d'inscription sur :

- liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école à deux classes et plus
- listes d'accès aux fonctions de directeur d'écoles à 9 classes et plus
- listes d'accès aux fonctions de directeur d'écoles relevant de l'éducation prioritaire

Réf : - Arrêté du 28 novembre 2014 portant organisation de la formation des directeurs d'école
- Loi n°2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou de directeur d'écol
- Décret 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école
- Lignes directrices de gestion académiques relatives à la mobilité du 30/01/2024
- Article L 411-2 du Code de l'éducation

Les instituteurs ou professeurs des écoles adjoints ainsi que les chargés d'école à une classe souhaitant obtenir au prochain mouvement un poste de directeur d'école à deux classes et plus doivent se conformer aux instructions en annexes 1 et 2.

Modalités d'inscription :

Les candidats aux postes de direction d'école de 2 à 8 classes, de 9 classes et plus ou en éducation prioritaire dans le cadre du mouvement départemental doivent solliciter leur inscription sur les listes d'accès et/ou d'aptitude correspondantes, à l'aide du formulaire dédié via l'application Colibris disponible sur le portail Pratic Plus (rubrique 1^{er} degré – Haute-Saône), en y joignant obligatoirement une lettre de motivation.

La date limite de saisie des demandes est fixée au **2 décembre 2024**, délai de rigueur.

La division des personnels enseignants, bureau du 1^{er} degré public, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de
l'éducation nationale de la Haute-Saône


Philippe Destable